

Dewey, Melvil. *Classification décimale de Dewey et index, établis par Melvil Dewey*. Première version française intégrale d'après la 18e éd. par le Groupe lyonnais de classification, France et la Bibliothèque du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Canada. Lake Placid Club, N.Y., Lake Placid Education Foundation, Forest Press Division, 1974. 2v.

Jean-Marc Turgeon and André Paul

Volume 21, Number 1, March 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055523ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055523ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Turgeon, J.-M. & Paul, A. (1975). Review of [Dewey, Melvil. *Classification décimale de Dewey et index, établis par Melvil Dewey*. Première version française intégrale d'après la 18e éd. par le Groupe lyonnais de classification, France et la Bibliothèque du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Canada. Lake Placid Club, N.Y., Lake Placid Education Foundation, Forest Press Division, 1974. 2v.] *Documentation et bibliothèques*, 21(1), 60-62. <https://doi.org/10.7202/1055523ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

de doléances n'appartient pas, à notre avis, à ce type de publications.

Cet ouvrage, s'il est tenu à jour, sera très utile aux bibliothèques qui maintiennent des collections distinctes de publications officielles. Souhaitons aussi, dans une prochaine édition, de voir lever l'hypothèque de l'ambiguïté du mot classification.

Paule Rolland-Thomas
Professeur agrégé
École de bibliothéconomie
Université de Montréal

Dewey, Melvil. Classification décimale de Dewey et index, établis par Melvil Dewey. Première version française intégrale d'après la 18e éd. par le Groupe lyonnais de classification, France et la Bibliothèque du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Canada. Lake Placid Club, N.Y., Lake Placid Education Foundation, Forest Press Division, 1974. 2v.

Dewey dans la langue de Molière

Après la rouge, la verte et la bleue, voici l'orangée. Nous parlons bien sûr des éditions successives de la classification décimale de Dewey et du dernier-né de la série, la version française de la 18e édition établie par le Groupe lyonnais de classification et la Bibliothèque du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il a fallu sans doute un courage et une patience à toute épreuve pour accoucher d'un tel mastodonte. Cette première édition en langue française n'est pas remarquable que par sa couleur et sa taille, mais surtout par le fait qu'elle vient combler une lacune de la bibliothéconomie de langue française. Nous devons être pleinement reconnaissants envers les artisans de cette réalisation qui y ont consacré cinq années d'effort.

Comme nous n'avons disposé que de quelques semaines pour nous familiariser avec ce nouvel instrument de travail, nous avons jugé bon de nous diviser le travail. Si les remarques générales ont été formulées d'un commun accord, les commentaires sur les tables générales sont d'André Paul et ceux sur les tables auxiliaires et l'index sont de Jean-Marc Turgeon.

Ce travail nous est apparu, de prime abord, d'une qualité exceptionnelle. Mais nous sommes conscients du fait que ce n'est qu'à l'usage que se vérifiera ce premier jugement sommaire.

Remarques générales

Première observation: l'édition française de cet ouvrage se présente en deux volumes. Nous lui préférons de beaucoup l'édition américaine en trois volumes qui permet une meilleure manipulation et facilite la consultation des principaux éléments de la classification (tables générales, tables auxiliaires et index), chacun occupant un volume différent. Faut-il n'y voir qu'une simple mesure d'économie?

Cet inconvénient est cependant compensé par une disposition plus ordonnée des différentes sections de l'édition américaine. Un simple coup d'œil sur la table des matières permet de constater les regroupements établis par les traducteurs. C'est probablement à la suite de ce remaniement qu'on en est arrivé à la conclusion qu'il valait mieux diviser la matière en deux volumes. Nous y voyons une victoire du cartésianisme français sur le pragmatisme américain.

La version française totalise 2985 pages comparativement aux 2692 de la version américaine. De plus, elle utilise un papier plus épais que celui de l'édition de langue anglaise, ce qui est loin d'en faciliter la consultation. Après une utilisation plus prolongée, les opinions émises par nos collègues concernant ces faits amèneront peut-être les éditeurs à repenser la présentation matérielle de la prochaine édition.

Quant au texte imprimé, nous le jugeons remarquable et nous ne pouvons que féliciter la Librairie Beauchemin qui en a assuré l'impression. Les caractères typographiques utilisés sont légèrement plus gros et les caractères gras tranchent bien sur le reste du texte, ce qui en rend la lecture agréable et facilite, entre autres, le repérage des intitulés des tables ou des sections de l'introduction.

Nous nous permettons cependant d'émettre des réserves concernant la qualité de la reliure. Après seulement quelques semaines d'usage normal, la couverture d'une des tables générales s'était déjà séparée de l'ouvrage sur un côté. Cette reliure commerciale utilise une simple page de garde comme lien entre le corps du volume et la couverture et c'est lui demander beaucoup que de résister aux tensions qu'exerce sur elle le poids du volume. Un tissu de toile aurait été de rigueur pour assurer plus de résistance.

Il nous a été agréable de constater que les auteurs de la version française avaient incor-

poré à leur texte les changements qui sont apparus dans les deux premières livraisons des *DDC additions, notes and decisions*. Parmi ceux-ci, il faut mentionner les changements de politique apportés au traitement des manuels scolaires de niveau élémentaire qui étaient classés sous la rubrique centrale 372.3-8. Il est un point que l'«Avant-propos» ne signale pas et qui a une grande importance pour les bibliothèques canadiennes: il s'agit des modifications apportées par l'éditeur aux notations géographiques du Canada. Celles-ci apparaissent dans le vol. 3, no 3 des *DDC additions, notes and decisions*, et il est des plus intéressants qu'elles aient été intégrées au texte de la version française de sorte que les bibliothécaires francophones peuvent les utiliser immédiatement.

Tables générales

L'«Avant-propos» énumère tous les collaborateurs et les responsables de la version française. Ils méritent cet honneur parce qu'ils ont accompli un travail remarquable. La tâche était énorme et ils ont mené à bonne fin l'œuvre entreprise. Nous aurions aimé voir figurer, en tête de cette première version française officielle, le texte de Godfrey Dewey présentant l'homme remarquable que fut son père. L'introduction de Melvil Dewey à la 12e édition n'a pas été traduite. Nous remarquons aussi l'absence des tables des classes périmées 340 et 510. Par contre, la table de concordance entre les anciens indices des tables périmées et leur nouvelle position a été reproduite. Nous nous interrogeons sur cette décision.

Passons maintenant aux tables générales qui constituent l'essentiel du premier volume. Disons, d'abord, que la version française nous fournit une normalisation de la terminologie pour certaines expressions utilisées antérieurement dans la documentation en français sur le sujet. Nous pensons entre autres aux expressions: Particularités communes, Notes de délimitation, Rubriques centrales et Ouvrages d'ensemble.

La version française dispose de deux expressions pour traduire la note «Class in...». Elle utilise «Classer à...» lorsque la note réfère à un indice unique qui englobe la totalité du sujet. Elle utilise par contre «Classer sous...» pour indiquer que le sujet se retrouve dans le développement sous l'indice ou les indices mentionnés.

Nous avons relevé quelques erreurs typographiques. La plupart ne causeront aucune difficulté à l'utilisateur. Cependant, à 133.9, l'intitulé est totalement différent de celui qui

apparaît dans le sommaire sous 133. Il est un autre genre d'erreur typographique que nous avons décelé et qui s'avère plus difficile à discerner pour celui qui ne compare pas le texte des deux versions. Par exemple, à l'indice 301.043, nous avons retrouvé dans le texte français «Théories de... Le Blay» au lieu de «Le Play». Les auteurs sont d'ailleurs conscients que de telles erreurs aient pu se glisser et indiquent dans l'«Avant-propos» leur désir d'en être informés.

Nous avons établi une deuxième catégorie d'expressions que l'on ne peut qualifier d'erreurs de prime abord et qui nécessitent individuellement une quantité de recherches dans la documentation appropriée. Nous reconnaissons qu'il est difficile pour nous de contredire les spécialistes qui ont relu et révisé ces tables. Nous braverons toutefois les critiques et oserons vous suggérer une liste d'exemples où les expressions nous apparaissent imprécises ou fautives. Le lecteur ne doit pas interpréter l'accumulation de notes qui va suivre comme une critique négative mais bien plutôt comme notre contribution à une amélioration éventuelle du texte.

L'intitulé «Bibliographies et catalogues individuels» (012) est parfaitement clair une fois que l'on a pris connaissance de la note. Nous sommes cependant sceptiques sur les chances qu'aurait cet intitulé d'être interprété correctement sans l'existence de celle-ci.

Votre bibliothèque dispose sans doute d'un service du prêt. Mais vous êtes-vous doté d'un «service des utilisateurs» (025.5)? Il s'agit, en fait, des services de renseignements bibliographiques et des services d'orientation du lecteur. Peut-être comprendrions-nous mieux si l'on annonçait: Service aux utilisateurs, ou Service aux usagers.

Pour nous, le trait d'union indique une relation entre les termes joints. L'intitulé «Homme-femme, rapport des sexes» (301.41) nous apparaît imprécis puisque le contenu de cette rubrique est l'homme puis la femme pris individuellement en tant que sexes et, par la suite, envisagés dans leurs relations.

Pourquoi avoir utilisé l'intitulé «Recueils encyclopédiques» à 340.03 et 348.06 de préférence à «Encyclopédies»?

Nous avons constaté une divergence de traduction dans les notes de délimitation des indices 031, 051, 061.1-9, 081 et 071.3-9 où l'on rencontre l'expression «îles Hawaïi» sauf dans le dernier cas où l'on mentionne «à Hawaïi». Pourtant, le texte anglais ne parle que d'«Hawaii» et nous pensons qu'il s'agit

de l'état américain plutôt que des îles du Pacifique.

La même situation se retrouve sous 970.1 où la première note se lit: «Histoire et coutumes...», alors que le texte anglais donne: «History and civilization...» Si l'on se réfère aux définitions des expressions «civilisation» (901.9) et «coutumes» (391-395), on s'aperçoit que la première est beaucoup plus englobante que la deuxième.

Index et tables auxiliaires

L'index, qui constitue la majeure partie du 2e volume, est l'œuvre des bibliothécaires de La Pocatière. Il s'agit d'un travail colossal qui nous semble d'une qualité remarquable. Mais, encore une fois, ce jugement ne repose pas sur une utilisation assez longue pour être définitif. Nous sommes d'ailleurs trop ignorants des principes qui ont présidé à son élaboration, le seul indice que nous ayons étant que les éditeurs américains avaient demandé une grande fidélité au texte original.

Tout en tenant compte du fait que ce système de classification a été conçu par et pour des Américains, nous ne pouvons manquer de nous étonner de la multitude de termes anglais qui ont été utilisés et dans les tables et plus souvent dans l'index pour expliciter des termes ou des expressions françaises: «Track» (système), «Dropouts», «On-line», «Smog», «Ice-boats», «Soapboxes», «Hamburger», etc.

Nous avons également noté certaines discordances entre les tables et l'index. Par exemple, à 621.380432 dans la table générale, on parle de «Très haute fréquence (THF)», alors que l'entrée dans l'index est à «VHF» (Very high frequency). La table des notations géographiques donne à - 7137 les «Mille-Îles en Ontario» et à - 71339 les «Chutes du Niagara», tandis que l'on ne retrouve que les formes anglaises dans l'index, soit «Thousand Islands» et «Niagara Falls».

La politique qui a présidé à la formation française des noms géographiques dans la table des notations géographiques nous paraît assez peu évidente. Pourquoi les «montagnes Vertes» à - 743 et la «White River» à - 74365? D'ailleurs, on ne retrouve que «Green Mountains» dans l'index. Pourquoi la «prairie Jackson» à - 7625 et la «Blackland Prairie» à - 76426? Pourquoi le «Dismal Swamp» à - 755523 et le «marais Okefenokee» à - 75875? Pourquoi avoir traduit les noms des parcs nationaux américains et non ceux des monuments nationaux?

Enfin, nous avons noté quelques omis-

sions. Par exemple, sous «UHF, systèmes», devrait apparaître le renvoi: radio, voir Ondes courtes, systèmes, radio. Si l'on a jugé bon de faire une entrée à «VTOL» (Appareils à décollage vertical), pourquoi ne pas en avoir fait à «STOL» (Appareils à décollage et à atterrissage courts) puisque les deux figurent et dans la table générale et dans l'index anglais?

Par contre, les renvois impasses sont pratiquement inexistantes. Sur les quelques centaines de renvois que nous avons vérifiés, nous n'en avons trouvé qu'un seul: «Lancer, pêche à la ligne, voir Pêche à la ligne» (qui ne figure pas dans l'index).

Conclusion

Précisons encore une fois que nos observations ne portent que sur une infime portion du texte total. Si l'on considère que l'ensemble du texte de la classification décimale de Dewey nous est enfin livré dans notre langue et qu'il est d'une qualité remarquable, comment ne pas oublier les quelques lacunes que nous y avons décelées. Nous avons pointé du doigt quelques branches mortes qui jonchaient le sol, mais nous n'oublions pas qu'une forêt merveilleuse les entoure.

Nous sommes grandement redevables, il est vrai, aux membres de l'équipe du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ainsi qu'au Groupe lyonnais de classification d'avoir doté la profession d'un instrument de travail attendu depuis longtemps. Nous souhaitons qu'ils poursuivent leur travail et nous fournissent, dans les plus brefs délais, les livraisons *CDD: additions, notes et décisions* de sorte que la version française demeure continuellement à jour. Mais nous sommes surtout redevables à l'éditeur, Forest Press Division, de la Lake Placid Education Foundation, d'avoir soutenu financièrement la publication de cette première version française et d'avoir ainsi permis qu'elle se vende à un prix modéré.

Nous espérons que les bibliothécaires francophones, sous prétexte d'être devenus trop familiers avec l'édition anglaise, ne feront pas qu'un simple ornement de cette version française. Ils seront ainsi en mesure de répondre au vœu des auteurs en leur faisant part de tout commentaire et suggestion susceptibles de l'améliorer. Puisse cette réalisation apporter un nouvel élan de dynamisme au sein de la profession.

Jean-Marc Turgeon

André Paul

Division de l'analyse documentaire

Bibliothèque nationale du Canada

Ottawa